

Secrétariat général du gouvernement

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 29 novembre 2018

N° CS18-3134- 423

**CIRCULAIRE D'INSCRIPTION
SELECTION PROFESSIONNELLE OUVERTE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS
DES INGENIEURS DU CONTROLE DE LA NAVIGATION AERIENNE - ANNEE 2019**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise une sélection professionnelle pour le recrutement dans le corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne en vue de pourvoir un poste.

CONDITIONS

Cette sélection professionnelle est ouverte aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile en fonction dans l'administration de l'aviation civile, âgés de moins de trente-sept ans et comptant au moins au 1^{er} janvier 2019 :

- soit 6 années de service en cette qualité, dont au moins 4 années d'exercice des fonctions de contrôle,
- soit 9 années de services effectifs en cette qualité.

MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Sous peine de non prise en compte, le dossier d'inscription doit être, au plus tard le **26 décembre 2018 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

- déposé au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, porte n° 2, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (section concours) les après-midi entre 12h15 et 16h
- ou
- transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service de l'accès à la fonction publique et de la formation initiale – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS
LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE**

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 26 DECEMBRE 2018 à 16H00

Pour le président du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie et par délégation

Myriam BEAUMONT
Directrice adjointe des ressources humaines
et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie
en charge du pôle Fonction publique

DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie



FICHE D'INSCRIPTION
SELECTION PROFESSIONNELLE OUVERTE POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES INGENIEURS DU CONTROLE DE LA
NAVIGATION AERIEENNE - ANNEE 2019

CLOTURE DES INSCRIPTIONS
LE 26 DECEMBRE 2018 à 16 H 00

MODALITE DE DEPOT

Cette demande d'inscription dûment remplie et signée devra être :

1° retournée à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie - Service de l'accès à la fonction publique et de la formation initiale – **B.P. M2 – 98849 Nouméa cedex,**

ou

2° déposée à la section concours – **rez-de-chaussée - porte n° 2 - de l'Immeuble Jacques IEKAWÉ 18, avenue Paul Doumer, Nouméa.**

NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à cette sélection.

PIECES A FOURNIR

- 2 enveloppes timbrées à 75 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat,
- un curriculum vitae.

RENSEIGNEMENTS

| | |
|---|---|
| <p><input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme</p> <p>Nom d'usage :</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>N° CAFAT :</p> <p><u>Lieu de domicile habituel :</u> n° rue</p> <p>Commune :</p> <p><u>Adresse postale :</u> B.P. :code postal :</p> <p>Tél. : Fax :</p> <p>E-Mail :</p> <p>Je souhaite recevoir à cette adresse e-mail ma convocation pour les épreuves écrites : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non (si oui ne fournir qu'1 seule enveloppe timbrée)</p> | <p><u>Activité professionnelle :</u></p> <p>Grade actuel :</p> <p>depuis le :</p> <p>Cadre :</p> <p><u>Adresse du service :</u></p> <p>B.P. :code postal :</p> <p>Tél. :</p> <p>E-Mail :</p> <p>Position à la date de clôture des inscriptions : <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> congé longue durée ou longue maladie <input type="checkbox"/> autres (à préciser) :</p> |
| <p>➤ <input type="radio"/> Personne en situation de handicap <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non</p> | |
| <p>Je reconnais avoir été averti : - qu'en cas de réussite au concours, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis les conditions statutaires exigées pour me présenter à ce concours - que toute déclaration inexacte ou irrégulière entraîne la perte du bénéfice de l'admission au concours</p> | <p><i>Signature du candidat</i></p> |



RECEPISSE D'INSCRIPTION (à remplir par le candidat)

AUCUNE RECLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS PRESENTATION DU PRESENT RECEPISSE
Sélection professionnelle ouverte à compter du 12 mars 2019 - ICNA – Aviation Civile de la NC

NOM - PRENOM :

EMPLOYEUR :

NB : une convocation vous sera adressée. En cas de non réception de cette convocation 48h avant le début des épreuves, il vous appartient de prendre contact avec la D.R.H.F.P.N.C - Tél. : 25.62.50 - section concours.



EPREUVES DE LA SELECTION PROFESSIONNELLE D'ACCES AU CORPS DES INGENIEURS DE LA NAVIGATION AERIENNE DE L'AVIATION CIVILE

| | Coefficient | Durée |
|--|-------------|------------------------|
| 1° Epreuve orale circulation aérienne : Présentation d'un exposé sur un thème général choisi parmi trois sujets tirés au sort, suivi de deux séries de questions associées au thème choisi, puis balayant plus largement les connaissances requises. | 1 | 45 mn Prépa : 15 mn |
| 2° Epreuve orale d'anglais | 1 | 20 mn Prépa : 15 mn |

Sont déclarés admis les candidats qui obtiennent une moyenne au moins égale à 10/20 à chacune des épreuves orales.

ANNEXE
PROGRAMME DE LA SELECTION PROFESSIONNELLE D'ACCES AU
CORPS DES INGENIEURS DE LA NAVIGATION AERIENNE
DE L'AVIATION CIVILE

1- *Connaissance de la circulation aérienne*

- a) Organisation des services de l'aviation civile ;
- b) Règles de l'air ;
- c) Les services de la circulation aérienne ;
- d) Les procédures pour fournir les services de la circulation aérienne ;
- e) La phraséologie ;
- f) Systèmes et équipements des organismes de contrôle en route et d'approche ;
- g) L'organisation de l'écoulement du trafic dans le cadre européen et national ;
- h) Structures assurant l'information aéronautique ;
- i) Structures assurant la compatibilité CAM/CAG ;
- j) Les nuisances aéronautiques et les moyens de lutte ;
- k) La prévention du péril animalier ;
- l) Les procédures d'approche et de départ aux instruments ;
- m) Les servitudes aéronautiques et radioélectriques ;
- n) Les incidents de la circulation aérienne.

2- *Anglais*

- a) Connaissances en anglais général ;
- b) Connaissances en anglais aéronautique.